

Principales caractéristiques des instruments de fonds propres (annexes II du règlement d'exécution n°1423/2013 de la Commission européenne du 20/12/2013)

31/12/2019

Réf	Libellé	Instruments CET1	Instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 (Eligibles)				Instruments de fonds propres de catégorie 2 (Eligibles)	
1	Emetteur	CACEIS S.A.	CACEIS S.A.	CACEIS S.A.	CACEIS S.A.	CACEIS S.A.	CACEIS S.A.	
2	ISIN	-	-	-	-	-	-	
3	Droit régissant l'instrument	Français	Français	Français	Français	Français	Français	
Traitement réglementaire								
4	Règles transitoires CRR	CET1	AT1	AT1	AT1	Tier 2	Tier 2	
5	Règles CRR après transition	CET1	AT1	AT1	AT1	Tier 2	Tier 2	
6	Eligible au niveau individuel/(sous-) consolidé/individuel et (sous-) consolidé	Individuel et (sous)-consolidé	Individuel et (sous)-consolidé	Individuel et (sous)-consolidé	Individuel et (sous)-consolidé	Individuel et (sous)-consolidé	Individuel et (sous)-consolidé	
7	Type d'instrument (à préciser pour chaque ressort territorial)	Action ordinaire	AT1	AT1	AT1	Tier 2	Tier 2	
8	Montant comptabilisé en fonds propres réglementaires (en millions d'euros, à la dernière date de clôture)	2 101	350	100	65	200	73	
9	Valeur nominale de l'instrument (en monnaie d'émission, en millions)	-	-	-	-	-	-	
	Valeur nominale de l'instrument (en millions d'euros)	-	350 M EUR	100 M EUR	65 M EUR	200 M EUR	73 M EUR	
9a	Prix d'émission	-	-	-	-	-	-	
9b	Prix de rachat	-	-	-	-	-	-	
10	Classification comptable	Capitaux propres	Capitaux propres	Capitaux propres	Capitaux propres	Passif-coût amorti	Passif-coût amorti	
11	Date d'émission initiale	16/12/2019	16/12/2019	15/12/2017	15/12/2017	31/12/2018	15/12/2017	
12	Perpétuel ou à durée déterminée	Perpétuel	Perpétuel	Perpétuel	Perpétuel	A durée déterminée	A durée déterminée	
13	Echéance initiale	-	Sans échéance	Sans échéance	Sans échéance	31/12/2028	15/12/2027	
14	Option de rachat de l'émetteur soumise à l'accord préalable de l'autorité de surveillance	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
15	Date facultative d'exercice de l'option de rachat, dates d'exercice des options de rachat conditionnelles et prix de rachat	-	16/12/2024	15/12/2022	15/12/2022	31/12/2023	15/12/2022	
16	Date ultérieure d'exercice de l'option de rachat, s'il y'a lieu	-	tous les 3 mois à compter du 16/12/2024	tous les 3 mois à compter du 15/12/2022	tous les 3 mois à compter du 15/12/2022	tous les 3 mois à compter du 31/12/2023	tous les 3 mois à compter du 15/12/2022	
Coupons/dividendes								
17	Dividende/coupon fixe ou flottant	-	Flottant	Flottant	Flottant	Flottant	Flottant	
18	Taux du coupon et indice éventuel associé	-	Euribor 3M + 425 pb	Euribor 3M + 378 pb	Euribor 3M + 378 pb	Euribor 3M + 231 pb	Euribor 3M + 109 pb	
19	Existence d'un mécanisme de suspension des versements de dividendes (dividend stopper)	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
20a	Pleine discrétion, discrétion partielle ou obligatoire (en termes de calendrier)	-	Pleine discrétion					
20b	Pleine discrétion, discrétion partielle ou obligatoire (en termes de montant)	Pleine discrétion	Pleine discrétion	Pleine discrétion	Pleine discrétion	Pleine discrétion	Pleine discrétion	
21	Existence d'un mécanisme de step-up ou d'une autre incitation au rachat (O/N)	-	Non	Non	Non	Non	Non	
22	Cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	
23	Convertible ou non-convertible	Non-convertible	Non-convertible	Non-convertible	Non-convertible	Non-convertible	Non-convertible	
24	Si convertible, déclencheur de la conversion	-	-	-	-	-	-	
25	Si convertible, entièrement ou partiellement	-	-	-	-	-	-	
26	Si convertible, taux de conversion	-	-	-	-	-	-	
27	Si convertible, caractère obligatoire ou facultatif de la conversion	-	-	-	-	-	-	
28	Si convertible, type d'instrument vers lequel a lieu la conversion	-	-	-	-	-	-	
29	Si convertible, émetteur de l'instrument vers lequel a lieu la conversion	-	-	-	-	-	-	
30	Caractéristiques en matière de réduction du capital	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
31	Si réduction du capital, déclencheur de la réduction	-	Sur demande du Régulateur en cas d'évènement sur le capital ou fiscal	Sur demande du Régulateur en cas d'évènement sur le capital ou fiscal	Sur demande du Régulateur en cas d'évènement sur le capital ou fiscal	Sur demande du Régulateur en cas d'évènement sur le capital ou fiscal	Sur demande du Régulateur en cas d'évènement sur le capital ou fiscal	
32	Si réduction du capital, totale ou partielle	-	Réduction totale ou partielle	Réduction totale ou partielle	Réduction totale ou partielle	Toujours réduction totale	Toujours réduction totale	
33	Si réduction du capital, permanente ou provisoire	-	Provisoire	Provisoire	Provisoire	-	-	
34	Si réduction provisoire du capital, description du mécanisme de réaugmentation du capital	-	-	-	-	-	-	
35	Rang de l'instrument en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	Instruments de fonds propres de catégorie 1	Instruments de fonds propres de catégorie 2	Instruments de fonds propres de catégorie 2	Instruments de fonds propres de catégorie 2	Dette subordonnée	Dette subordonnée	
36	Existence de caractéristiques non conformes	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
37	Dans l'affirmative, caractéristiques non conformes	-	-	-	-	-	-	